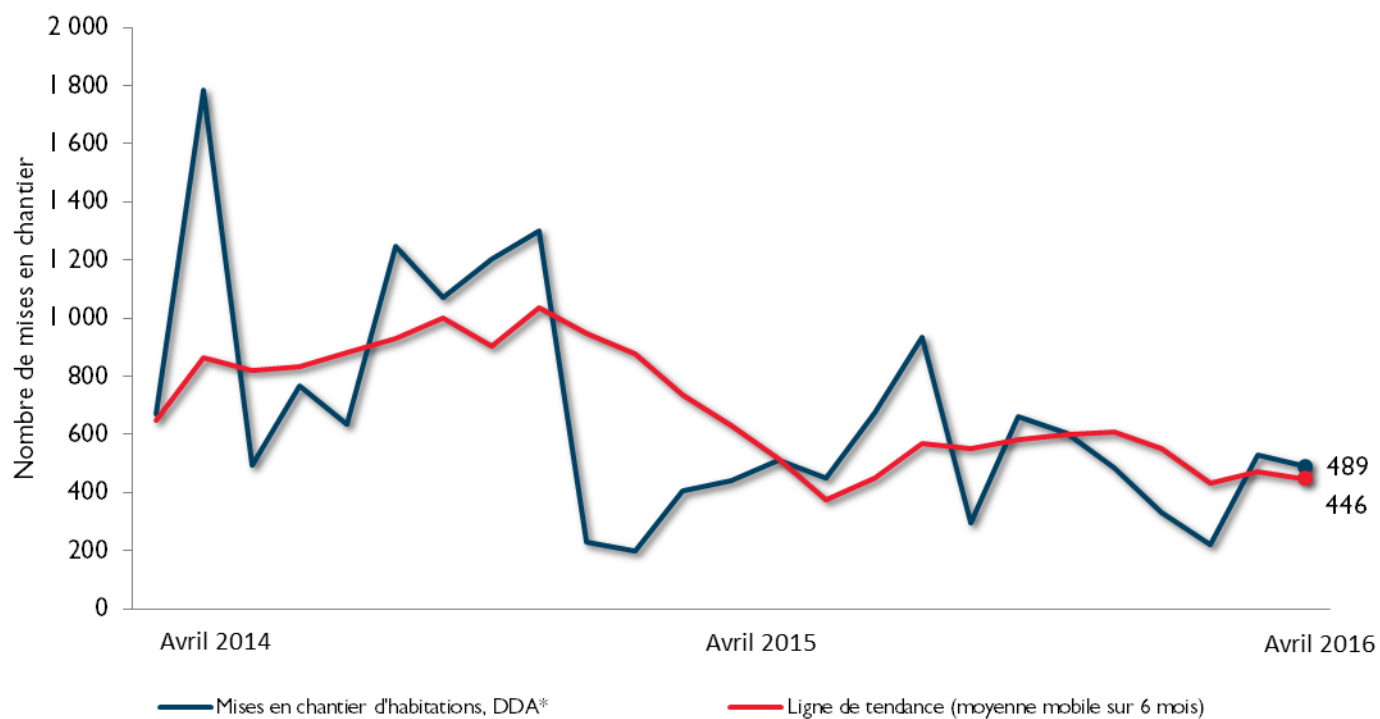


Mises en chantier d'habitations RMR de Trois-Rivières



* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations avril 2016

RMR ¹ de Trois-Rivières	mars 2016	avril 2016
<i>Tendance</i> ²	471	446
<i>DDA</i>	527	489
	avril 2015	avril 2016
Données réelles		
avril - maisons individuelles	20	26
avril - logements collectifs	24	24
avril - tous les logements	44	50
janvier à avril - maisons individuelles	30	42
janvier à avril - logements collectifs	62	58
janvier à avril - tous les logements	92	100

Source: SCHL

¹Région métropolitaine de recensement

² La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé avril 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Trois-Rivières	20	26	12	10	6	8	6	6	44	50

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul annuel 2015 et 2016

	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Trois-Rivières	30	42	16	12	6	22	40	24	92	100

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).

Données détaillées disponibles sur demande